

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ

SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE NORMANDIN, TENUE LE LUNDI 13 MAI 2024, À 20 HEURES, AU LIEU DÉSIGNÉ DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES DU CONSEIL MUNICIPAL.

SONT PRÉSENTS : Mesdames les conseillères Patricia Bernard et Marie-Lou Darveau, messieurs les conseillers François Potvin, Denis Bourgault et Jean-François Lavoie.

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE MAIRE JEAN MORENCY.

EST AUSSI PRÉSENT : M. Jean-Sébastien Nadeau.

EST ABSENTE : Madame la conseillère Christine Thibeault.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR MONSIEUR LE MAIRE :

Monsieur le maire Jean Morency procède à l'ouverture de l'assemblée à 20 h. Il salue les personnes présentes et celles qui écoutent la séance à la Télévision communautaire.

2024-83

REVUE DE L'ORDRE DU JOUR :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-François Lavoie,

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté et qu'il y ait possibilité d'inscrire de nouveaux items à VARIA jusqu'à écoulement de tous les items dudit ordre du jour.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée par monsieur le maire
2. Revue de l'ordre du jour
3. Déclaration de conflit d'intérêts
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 15-04-2024 et de l'assemblée extraordinaire du 29-04-2024, avec dispense de lecture
5. Suivi du procès-verbal
6. Sollicitations, invitations, adhésions
7. Approbation des comptes du mois d'avril 2024
8. Autorisation de factures de 25 000 \$ et plus
9. Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) volet entretien des routes locales - Attestation de conformité de l'utilisation de l'aide financière versée de 235 898 \$
10. Dépôt de projet PRIMA
- ~~11. Réalisation complète de l'objet des règlements 364-2006, 519-2017, 546-2019, 548-2019, 563-2020 et 570-2021~~
12. Modification de l'annexe 6 du règlement 547-2019, concernant la tarification des Loisirs et culture
13. Fonds participatif rural 2024 - Priorisation de projets
14. Renouvellement des contrats d'entretien ménager pour la bibliothèque et la caserne
15. Embauches aux loisirs
16. Dépôt de la liste des membres du conseil ayant complété la formation sur l'éthique
17. Correspondance
18. Rapport des élus
19. Questions du public
20. Varia
21. Prochaine assemblée publique le 10 juin 2024
22. Levée de l'assemblée

DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS :

Aucun conflit d'intérêts.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

2024-84

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 15-04-2024 ET DE
L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 29-04-
2024, AVEC DISPENSE DE LECTURE :

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil de la Ville de Normandin ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 15 avril 2024 et l'assemblée extraordinaire du 29 avril 2024, et ce, au moins quarante-huit heures avant la tenue de la présente assemblée;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Lou Darveau,

QUE le conseil de la Ville de Normandin adopte, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 15 avril 2024 et la séance extraordinaire du 29 avril 2024, tel que déposé à la présente séance.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

SUIVI DU PROCÈS-VERBAL :

Aucun suivi.

2024-85

SOLLICITATIONS, INVITATIONS, ADHÉSIONS :

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Patricia Bernard,

QUE soient autorisées les contributions, subventions ou adhésions suivantes:

| | |
|---|-------------|
| Les Grands Jardins du Lac-Saint-Jean (Normandin) inc. | |
| Projet 2024 | 2 871.22 \$ |

NOTE: Les demandes des organismes suivants ont été refusées:

- Société canadienne du cancer
- 70e Traversée internationale du lac St-Jean

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2024-86

APPROBATION DES COMPTES DU MOIS
D'AVRIL 2024 :

CONSIDÉRANT que les élu(e)s responsables ont analysé les comptes du mois d'avril 2024 et que tout est conforme aux politiques actuellement en vigueur inhérentes aux achats et dépenses;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'accepter les comptes du mois d'avril 2024 et d'entériner les comptes préautorisés et/ou contractuels, le tout selon les listes remises à tous les élus par le directeur financier de la Ville de Normandin;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Patricia Bernard,

QUE le conseil municipal approuve et entérine le paiement des salaires, des allocations de dépenses, des achats ainsi que les comptes contractuels et/ou préautorisés du mois d'avril 2024, pour un montant de 502 576.88 \$ le tout tel qu'il apparaît sur les listes préparées

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

en détail et déposées à chacun des membres du conseil de la Ville de Normandin, après avoir été vérifié par l'élu(e) mandaté(e) à cette fin.

REPRODUCTION DU CERTIFICAT DU DIRECTEUR FINANCIER 04-2024

Je soussigné, Robin Tremblay, directeur des finances de la Ville de Normandin, certifie que la Ville de Normandin disposait des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus sont autorisées.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2024-87

AUTORISATION DE FACTURES DE 25 000 \$ ET PLUS :

CONSIDÉRANT l'article 477.1 de la *Loi sur les cités et villes*;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Patricia Bernard,

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la facture suivante, supérieure à 25 000 \$:

| Date | Fournisseur | Description | Montant |
|------------|--------------------------------------|-----------------------|--------------|
| 2024-04-22 | Experts-Conseils AquaTer-Eau inc. | Nettoyage du puits #1 | 28 617.28 \$ |

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2024-88

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES - ATTESTATION DE CONFORMITÉ DE L'UTILISATION DE L'AIDE FINANCIÈRE VERSÉE DE 235 898 \$:

CONSIDÉRANT QUE le MTQ a versé une aide financière de 235 898 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2023;

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière distribuée à la Municipalité vise l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments de ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QU'une reddition de comptes à l'intérieur du rapport financier de la Municipalité pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, sera déposée au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Denis Bourgault,

QUE le conseil municipal de Normandin informe le MTQ de l'utilisation de l'aide financière reçue en lien avec le programme d'aide à la voirie locale (volet entretien des routes locales) et atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des routes locales de niveaux 1 et 2.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

2024-89

DÉPÔT DE PROJET PRIMA :

CONSIDÉRANT QUE l'hôtel de ville de Normandin n'est pas adapté pour les personnes à mobilité réduite afin qu'ils puissent avoir accès à ses services offerts;

CONSIDÉRANT l'opportunité d'obtenir une subvention gouvernementale par le biais du Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA) qui vise à soutenir les communautés dans leur adaptation au vieillissement de la population;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Lou Darveau,

QUE le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière;

QUE la Municipalité de Normandin a pris connaissance du Guide du PRIMA et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

QUE la Municipalité de Normandin s'engage, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien de la ou des infrastructures subventionnées;

QUE la Municipalité de Normandin confirme qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du PRIMA, y compris tout dépassement de coûts;

QUE le conseil municipal autorise le directeur des loisirs, M. Éric Bhérer à signer tous documents inhérents à cette demande d'aide financière.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2024-90

MODIFICATION DE L'ANNEXE 6 DU
RÈGLEMENT 547-2019, CONCERNANT LA
TARIFICATION DES LOISIRS ET CULTURE :

CONSIDÉRANT que l'annexe 6 du règlement 547-2019 doit être modifiée afin de corriger les tarifs d'entrée journalière au Site touristique Chute à l'Ours;

CONSIDÉRANT que ces annexes peuvent être modifiées par résolution;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-François Lavoie,

QUE l'annexe 6 du règlement 547-2019 établissant la suppression de la gratuité d'une entrée journalière aux résidants de Normandin, soit modifiée et remplacée audit règlement.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2024-91

FONDS PARTICIPATIF RURAL 2024 -
PRIORISATION DE PROJETS :

CONSIDÉRANT la résolution 2024-43 Fonds participatif rural 2024 - priorisation de projets, adoptée le 11 mars 2024;

CONSIDÉRANT que certaines modifications ont été recommandées par le CCLSC:

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

| Demandeur | Projet | Subvention accordée |
|--|--|----------------------------|
| Ville de Normandin | Coin ado au Site touristique Chute à l'Ours | 1 500 \$ |
| Ville de Normandin | Communauté nourricière – Atelier de formation | 1 000 \$ |
| Ville de Normandin | Journée de la Culture – Symposium de peinture | 1 500 \$ |
| Ville de Normandin | Achat de jeux de société pour la bibliothèque et le camp de jour | 500 \$ |
| Ville de Normandin | Fête de la famille | 500 \$ |
| Maison des jeunes Le Pentagone | Une "relâche" amusante ! | 1 500 \$ |
| Orchestre à vents de Normandin | Piano et percussions | 1 500 \$ |
| OBNL La ferme : machine à projets | Extériart : festival mural | 1 500 \$ |
| OBNL Les Grands Jardins | Jeux d'eau | 1 500 \$ |
| Chambre de commerce et d'industrie Normandin | Le féminin en lumière ! | 250 \$ |
| Centre Plein Vie | Défilé de mode : Je m'habille d'inclusion | 1 000 \$ |
| | Total: | 12 250 \$ |

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Patricia Bernard,

QUE le conseil municipal accepte d'agir à titre de partenaire de projet dans le cadre des demandes faites par les organismes nommés précédemment et abroge et remplace par le fait même les résolutions 2024-43 du 11 mars 2024 par celle-ci.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2024-92

RENOUVELLEMENT DES CONTRATS
D'ENTRETIEN MÉNAGER POUR LA
BIBLIOTHÈQUE ET LA CASERNE :

CONSIDÉRANT que les contrats d'entretien ménager pour la bibliothèque et la caserne se terminent le 31 mai 2024 et l'offre de renouvellement reçue;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Denis Bourgault,

QUE les contrats d'entretien suivants soient accordés à madame Françoise Maltais, pour les trois prochaines années débutant le 1er juin 2024 et se terminant le 31 mai 2027;

- Pour l'immeuble occupé par la bibliothèque municipale, au 1156 avenue Valois, au coût de 575 \$ par mois;
- Pour l'immeuble de la caserne de pompiers, au 1442 avenue du Rocher, au coût de 225 \$ par mois;

QUE toutes les autres clauses des contrats signés initialement en février 2005 pour l'entretien de la bibliothèque et en avril 2009 pour l'entretien de la caserne soient aussi reconduites par la présente.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE**

2024-93

EMBAUCHES AUX LOISIRS :

CONSIDÉRANT que des postes ont été ouverts pour des emplois saisonniers réguliers et étudiants à la Ville de Normandin pour la saison estivale 2024;

CONSIDÉRANT que des entrevues ont permis d'évaluer les candidats qui avaient postulé pour ces postes;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'entériner les engagements des candidats retenus par le comité du personnel;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Denis Bourgault,

QUE le conseil municipal entérine l'engagement des personnes suivantes à titre de personnel saisonnier régulier et étudiant à la Ville de Normandin, aux dates de début d'emplois mentionné ci-bas et selon les avantages et salaires prévus à la convention collective des employés municipaux de la Ville de Normandin actuellement en vigueur:

| NOM | POSTE | DÉBUT |
|-------------------|---|--------------|
| Charles Simard | Préposé à l'entretien ménager - Étudiant | 2024-05-21 |
| Bruno Therrien | Journalier au Site touristique Chute à l'Ours et Centre sportif | 2024-05-13 |
| Victoria Bélanger | Adjointe responsable des loisirs - Étudiante | 2024-06-21 |
| Amélie Doucet | Assistante-sauveteuse - Étudiante | 2024-06-22 |
| Kélya Mailloux | Animatrice de camp de jour - Étudiante | 2024-06-17 |
| Mathiew Landry | Journalier au Site touristique Chute à l'Ours et Centre sportif | Date à venir |

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2024-94

DÉPÔT DE LA LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL
AYANT COMPLÉTÉ LA FORMATION SUR
L'ÉTHIQUE :

Le directeur général et greffier confirme séance tenante que Monsieur le conseiller Jean-François Lavoie a complété la formation sur le comportement éthique.

| Élus | Formation complétée |
|----------------------|---------------------|
| Jean-François Lavoie | Oui |

2024-95

CORRESPONDANCE :

O'Partage; Remerciements : Remerciements pour la location gratuite du centre communautaire pour le dîner des bénévoles et la conférence Centre de Justice de Proximité

Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation; Invitation : Rencontre sur les préoccupations et rôles et responsabilités des conseillers et des maires des municipalités

Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation; Informations : Aménagement des loi afin d'octroyer des pouvoirs supplémentaires aux municipalités

RAPPORT DES ÉLUS :

Chaque membre du conseil municipal informe l'assemblée des activités auxquelles il a pris part depuis l'assemblée précédente.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

QUESTIONS DU PUBLIC :

Une période de questions est accordée aux citoyens présents.

VARIA :

Aucun varia.

PROCHAINE ASSEMBLÉE PUBLIQUE LE 10 JUIN
2024 :

2024-96

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller François Potvin,

QUE l'assemblée soit et est close à 20 heures 29.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Jean Morency, maire

Jean-Sébastien Nadeau
Directeur général et greffier